

En savoir plus sur l'infogérance (Nowteam)

Le site de Nowteam propose des ressources pour mieux comprendre de qu'est l'infogérance : Site de Nowteam : <https://www.nowteam.net/> (Rubrique en savoir plus sur l'infogérance)

Vidéo de présentation de l'infogérance : <html>

</html>

[Le livre blanc :](#)

guide d'introduction à l'infogérance pour les PME et ETI

[Présentation de l'infogérance :](#)

infogérance

Définition de l'infogérance

L'infogérance consiste à déléguer à un prestataire informatique :

- la **maintenance**,
- la **gestion**,
- l'**optimisation**,
- la **sécurité**

de son système d'information.

Les bénéfices sont d'avoir un service continu :

- de **maintenance**,
- **d'évolution**,

de son système d'information.

La prestation entre l'infogérant et l'organisation client fait l'objet d'un contrat :

- souvent **forfaitaire** (obligation de résultats) plutôt qu'en **régie** (obligation de moyens) ;
- souvent **pluriannuel** ;
- avec des engagements de niveaux de services élevés (obligation de résultats).

Les objectifs du contrat d'infogérance

- **assurer la continuité de service** (avoir le meilleur taux de disponibilité possible) avec une maintenance préventive sur les éléments du réseaux (serveurs, équipements actifs, etc.) grâce à une supervision matérielle et fonctionnelle ;
- **rétablir les services défaillants** dans les meilleurs délais avec une assistance technique, la gestion des incidents et le support aux utilisateurs souvent à distance ou sur site en cas de besoin ;
- **alignement du système d'information** aux besoins métiers en adaptant et en faisant évoluer le système d'information aux besoins réels de l'organisation.

L'infogérance pour les PME & ETI

Le numérique est utilisé dans toutes les organisations : bureautique, messagerie, comptabilité, etc.

Mais les PME & ETI ne disposent pas forcément de **compétences informatiques internes**. Ce sont donc principalement ces organisations qui recourent à l'infogérance pour la gestion de leur système d'information.

Les grandes organisations peuvent cependant recourir à l'infogérance pour **déléguer l'assistance utilisateur**.

Les avantages de l'infogérance

En confiant la gestion de son informatique, l'organisation :

- peut se **recentrer** sur son **cœur de métier** ;
- peut **bénéficier** des compétences et de l'expertise d'un prestataire pour **améliorer** son infrastructure informatique et **intervenir**

rapidement en cas d'incident.

L'infogérant **accompagne** l'organisation et propose les **solutions adaptées** à ses besoins. L'infogérant permet à l'organisation de **bénéficier d'une assistance pour ses ressources numériques et ses utilisateurs avec un centre de service matérialisé par un point de contact unique** (SPOC Single point of contact).

From:

/ - **Les cours du BTS SIO**

Permanent link:

</doku.php/cejmas1/infogerance?rev=1694550065>

Last update: **2023/09/12 22:21**

